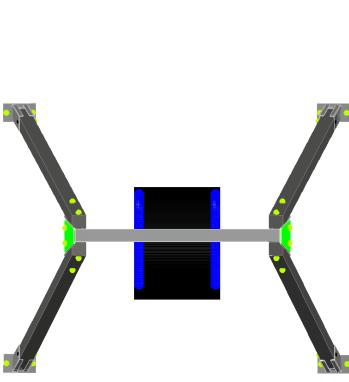
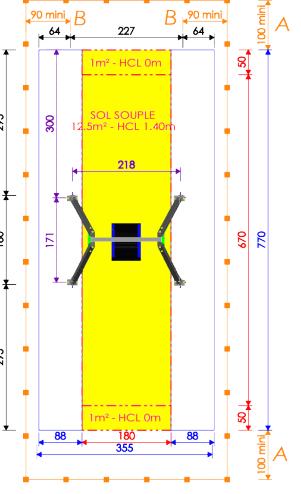


# Balançoire avec un siège PMR.

Portique balançoire PMR : M-Port1MIDI	<h2>Espace de relaxation et de stimulation vestibulaire.</h2>
	 <p>Le système vestibulaire a pour objet de stabiliser la scène visuelle pendant un mouvement et/ou déplacement de la tête et/ou du déplacement du corps. Il réglemente le sens du mouvement et de l'équilibre, c'est ce qui nous permet de situer notre corps dans l'espace, ses déplacements et ceux de notre entourage. Les mouvements rotatifs, les balancements, et tournoiement apportent une grande stimulation vestibulaire au cerveau, l'aident ainsi à mieux organiser et traiter les informations sensorielles, contribuant ainsi à l'équilibre. Cette balançoire nécessite le respect de la norme EN1177 et EN1176-2 annexe A. Elle nécessitera la mise en œuvre d'un sol souple pour une hauteur de chute libre de 1m40 sur une surface de 12.5m<sup>2</sup>. Partie jaune sauf zone HCL 0m. Dans le sens du mouvement, une distance de 1 mètre minimum devra être respectée entre cette zone amortissante et le grillage. Dans le sens qui n'est pas celui du mouvement, une distance minimale de 0,90m devra être respectée entre l'extrémité du poteau et le grillage.</p>

